

galiot règle, entre autres choses, les détails de sa sépulture, le nombre et la forme des prières qui devront être dites après sa mort pour le repos de son âme. Il demande que 500 prêtres assistent à son enterrement et ordonne qu'il soit donné à chacun d'eux 4 sols tournois. Une somme de 3 sols tournois sera donnée également à chacun des pauvres qui viendront assister à cette cérémonie. L'église d'Assier qu'il avait commencée de bâtir n'était pas encore achevée. Il prend ses mesures pour que cet édifice soit terminé après sa mort.

M. Rouquet annonce à la Société qu'il a remporté, au concours général de Cette, le premier prix de poésie néo-romane avec grande palme de vermeil; au concours de l'académie de Montréal (Toulouse) un premier prix, une palme d'argent et une croix de chevalier.

M. Rouquet lit ensuite une *Ode à Cahors*, en vers français et trois autres poésies: *Amour et sanglots*. — *La vengeance du poète*. — *Carnet rose*. *Ultimo laudato*.

CAHORS

Elections consulaires

Scrutin de ballottage du 26 décembre

Cantons	M. Greil Président	M. Bach Juge titulaire	M. Cazaly Juge suppl.
Cahors (nord)	51	60	54
— (sud)	29	29	26
Castelnau	24	24	24
Catus	37	37	35
Lalbenque	39	39	39
Limogne	27	27	27
Luzech	20	20	20
Montcuq	20	20	20
Cazals	Le bureau n'a pu être constitué.		
Lauzès	id.		
Puy-l'Evêque	id.		
St-Géry	d.		

Il est regrettable qu'un si petit nombre d'électeurs ait pris part au vote.

Cercle républicain

Vendredi 24 décembre les membres du Cercle républicain se sont réunis en assemblée générale; M. Delport, président, et M. Relhié, vice-président, s'étaient fait excuser.

Le doyen, M. Delpech, préside la réunion de la Commission ainsi que l'assemblée générale.

Il est rendu compte des recettes et des dépenses du Cercle.

L'excédent des recettes pour 1897 est de 900 fr. environ, chiffre sensiblement supérieur à celui de l'an dernier.

Il est procédé à l'élection des membres de la commission pour 1898.

Sont élus :

MM. Delport, conseiller général; Relhié, conseiller général; Grimal, conseiller général; Delpech, conseiller municipal; Brunies, conseiller municipal; Combelles, ex-conseiller municipal; Playous, négociant à Cahors; Pagès, conseiller d'arrondissement; Guiraudies-Capdeville, ancien chef de division; Aunet, juge de paix; Daynard, ingénieur civil, directeur de la succursale du Crédit foncier; Coueslant, directeur du *Journal du Lot*; Cayla, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Céry; Peyrichou, conseiller d'arrondissement, ex-maire de Cabrerets; Puech, maire de Puy-l'Evêque

La commission s'est réunie et le bureau a été ainsi constitué :

Président : M. Delport ; vice président : M. Relhié ; trésorier : M. Daynard ; secrétaire : M. Coueslant.

Une somme de 680 fr., inscrite au budget pour abonnements à diverses publications est répartie — L'assemblée, à la majorité, décide la suppression du *Figaro*.

Mairie de Cahors

Le Conseil municipal se réunira extraordinairement et d'urgence le mercredi, 29 décembre 1897 à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

Enlèvement des bones et balayures ménagères dans la traverse de Cahors, route nationale n° 20

Démolition des maisons Brassac, Cagnac et Soulié.

Rapports de la Commission des Travaux publics sur les travaux à faire au bassin du square et sur la demande d'un b c de gaz, rue Hautesserre.

Réceptions

A l'occasion du nouvel an, M. le préfet

du Lot recevra les autorités civiles et militaires, le samedi 1^{er} janvier de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du matin.

M. Costes, maire de Cahors, recevra le même jour à l'hôtel de ville de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Instruction publique

Mme Constant Pader, ancienne directrice du collège de jeunes filles à Cahors est chargée à titre de suppléante, des fonctions de maître du cours de sciences au lycée de jeunes filles à Agen.

Société de secours mutuels des instituteurs

Vendredi s'est réuni, à l'hôtel de ville, le bureau de la Société des instituteurs, sous la présidence de M. Soulié.

Etaient présents : MM. Ausset, Frayssi, Métayer, vice-présidents; Turlan, Labie, Berriéty, Monteil, trésorier, et Frézals, secrétaire.

Le bureau a alioué une somme de 115 fr. à divers sociétaires pour cause de maladie.

Il a décidé de verser 1.300 francs à la caisse des retraités.

Il a nommé MM. Ausset, Frayssi et Berriéty comme membres de la commission d'apurement.

Fête de famille au Collège de jeunes filles

Les élèves du collège de jeunes filles ont fêté dernièrement l'anniversaire de la promulgation de la loi Camille Sée. Elèves anciennes et nouvelles, professeurs, tout le monde a dansé et ri, après avoir procédé au tirage de la loterie qui avait été organisée en faveur des pauvres. Cette loterie a produit une somme de 500 fr. pour les malheureux. — Au nom de ceux-ci, nous adressons aux professeurs et élèves du collège tous nos remerciements.

Liste des numéros gagnants :

Porte-bouquets, 3656; 1 boîte de savon antisceptique, 674; 1 bouteille de goudron, 2882; 1 bouteille de liqueur, 1339; Paris en 1789, 2416; 1 encrier, 1663; panier en faïence, 953; 1 déjeuner, 2601; un encrier, 5118; 1 veilleuse, 2804; 1 jardinière, 509; 1 sachet, 481; 1 écran, 940; 1 encrier, 2758; 1 chevrolet, 1976; porte-bouquets, 1330; 1 paquet de bougies, 3851; porte-bouquets, 3025; écharpe en dentelle, 2157; pot-à-eau de poupée 1959; carafon, 1687; abat-jour, 2418; coupe, 2726; coupe, 1199; porte-bouquets, 2875; 2 souvenirs de A. Daudet, 139; 1 bougeoir, 2133; porte-montre, 4315; porte-allumettes, 1217; 1 bouteille brou de noix, 4838; magots chinois, 228; éléphant en porcelaine, 2988; poule en faïence, 2906; essuie-plumes, 2465; un secret (gravure), 168; porte-bouquets, 3504; porte-bouquets, 4212; orange confite, 4073; 1 paire de pantoufles, 2264; sachet en satin blanc, 4968; cuisinier et cuisinière bibelot, 5121; porte-bouquets, 1132; 1 paire de vases, 1774; 2 cadres verts, 3535; 1 paire de pantalons de femme, 474; objet d'art offert par M. le Président de la République, 1571; 1 coussin, 2923; le tzar en France (album offert par la *Dépêche*), 1646; voyage autour du monde (album offert par la *Dépêche*), 3979; diorama photographique (album offert par la *Dépêche*), 1173; porte-ai-guilles, 4082; panier de verre, 3510; peinture sur bois, 1516; Figaro de Noël, 4739; 2 gravures, 1863; jardinière offerte par M. le préfet, 507; panier de verre, 4008; 2 volumes encyclopédie, 1312; fichu en mousseline, 923; bonbonnière, 2681; 1 col lingerie, 2484; petit tapis, 894; traité de coupe, 3827; 3 facons, 852; 1 bibelot en porcelaine, 4549; porte-bouquets, 1602; porte-bouquets, 1331; porte-bouquets, 3645; 1 paire de tourterelles, 2637; 2 amphores, 3061; 1 veilleuse, 2298; 1 boîte de dragées, 4926; presse-papiers, 1845; 1 glace, 2032; vide-poche, 3501; presse-papiers, 184; un clown, 4112; un soufflet, 2450; un bébé, 2591; 1 diable en bois, 3370; un poupon, 4649; un balai, 290; 1 pousse-pousse, 1576; 1 vide-poche, 2007; 1 bougeoir de bronze, 4458; 1 volume, 3821; 1 déjeuner, 4850; 1 sucrier, 1728; 1 bouteille anisette russe, 4916; 1 bouteille liqueur, 914; porte-bouquets, 4700; écumoire et louche, 3357; 1 suspension, 2784; 1 lampe de piano, 2010; une cafetière, 4573; un puits (jouet), 646; 1 poêle, 2540; 1 boîte à poudre, 1409; 1 théière, 436; 1 panier à salade, 1628; 1 surprise, 4970; un soldat (jouet), 3463; une bouillotte, 2296; un mouton (jouet), 4941; un flacon d'eau de Cologne, 3600; dessous de bouteille, 295; 1 boîte de poudre de riz, 4092; un panier, 1313; 1 casserole, 82; 1 gril à pain, 2039; 1 devant de toilette, 3949; 1 paire de bobèches, 4527; pelle et pinçettes, 4375; une pelle à charbon, 5019; 1 gril, 4346; 1 chauffe-rette, 2128; 1 bébé avale-tout, 4441; 1 panier de verre, 1547; 1 tableau, 3199; 1 coupe, 1069; 1 paire de vases, 1180; 1 casquette de bébé, 2834; 1 petit cochon (bibelot), 3951; 2 bébés, 1353; 1 porte-brosses, 1896; un phormium, 499; 1 dracéna, 796; 1 chamérops, 4409; 1 porte-photographie, 4190; 1 cheval (fer jouet), 1385; 1 coussin, 3144; 1 toilette de poupée, 2708; 1 bouteille de vieux Cahors (1885), 136; 1 damier, 2474; 1 porte-lettres, 4193; 1 panier de verre, 3557; boîte à gants, 4455; 1 coupe chinoise, 3015; 1 glace, 1677; 1 lampe veilleuse, 2216; service à bière, 4690; 1 pipe, 673; 1 pelote, 2176; 1 porte-allumettes, 714; lan-

terne, 3957; 1 boîte de charbon (stoker), 969; 1 vase en verre, 4136; 1 nécessaire de bureau, 2397; 1 coupe, 3579; 1 paquet de tabac, 699; 1 porte-bouquets, 277; cuisinier et cuisinière (bibelot), 2091; panier de verre, 3243; sabot de Noël, 4081; 1 bouteille de vin vieux, 3258; 1 bouillotte pour voiture d'enfant, 1539; 1 assiette en faïence, 2757; 1 sabot en porcelaine, 4042; 1 bouteille d'anisette, 2855; une lampe, 1187; 1 bouteille d'anisette, 2891; une lampe, 2239; 1 cendrier, 1611; 1 vide-poche, 2713; 1 corbeille a ouvrage, 2252; porte-bouquets, 1054; bon pour une grosse épaule de mouton, 4630; un pâté, 2779; 1 broche, 2500; porte-bouquets, 483; porte-allumettes, 3740; 1 calendrier, 2785; boutons de manchettes, 819; dessous de lampe, 1269; Noël des Annales, 3166; trousseau de poupée, 4304; sachet à linge, 4234; encrier, 1506; trompette, 4022; bougeoir, 854; encrier, 1850; porte-bouquets, 1236; 1 primevère, 3942; bon pour 20 fagots, 1951; pâté de foie, 4198; porte-bouquets, 1407; pâté de foie, 1784; 1 primevère, 2677; 1 vase, 2747; bon pour 8 livres de pain, 1679; 1 lapin, 1344; dessous de plateau, 4059; bon pour 8 livres de pain; 1464; sirop de vinaigre, 3833; 1 dé en argent, 1534; 1 coupe-papier, 4278.

Les personnes qui ont des numéros gagnants sont priées de réclamer les lots avant le 30 décembre. S'adresser au Collège, tous les jours, de 1 à 2 heures.

Les élèves du Collège de jeunes filles remercient toutes les personnes qui ont bien voulu prendre des billets, et plus particulièrement encore, celles qui leur ont généreusement envoyé des objets à mettre en loterie.

Contravention

La police a dressé procès-verbal à la nommée Antoinette Aldou, débitante de boissons, rue Saint-James, pour avoir organisé à plusieurs reprises, sans autorisation, un bal dans son débit.

Véloce-Sport cadurcien

Dans son assemblée générale du 23 décembre, le V. S. C., avant de procéder au renouvellement de son bureau et de son conseil d'administration pour 1898, a nommé à l'unanimité des voix, président honoraire, M. Blanchard, son ancien président. Sont ensuite désignés :

1^o Comme membres du bureau : président, M. Filhol; vice-président, M. Magot; secrétaire, M. Péfourque; trésorier, M. Dissès; capitaine de route, M. Valette; lieutenant de route, M. Lestandie.

2^o Comme membres du conseil d'administration : MM. Delord, Bazouge, Larrive, Valdigué, Bouzerand et Salinié.

Cheval emballé

Jendredi soir, M. Bru, propriétaire à La-magdeleine, près Cahors, avait laissé à la garde d'un enfant son cheval attelé à une jardinière pour entrer au café de l'Univers. Le cheval s'est emballé et a monté à une allure désordonnée la rue Fondue-Basse et s'est arrêté sous le porche de l'Hôtel-de-Ville, devant le grand portail qui se trouvait fermé.

Il n'y a pas eu d'accident.

Incendie

Samedi soir, un incendie s'est déclaré dans la guérite du veilleur de nuit, au passage à niveau de la rue du Lycée.

Le poêle, installé dans ce bureau, a communiqué le feu aux matières incandescentes qui se trouvaient à proximité.

Les employés de la gare se sont immédiatement transportés sur les lieux et ont pu se rendre maîtres de l'incendie. Néanmoins, la guérite du veilleur de nuit a été complètement consumée, et le poteau télégraphique qui se trouvait à côté, a été sérieusement détérioré.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 28 décembre 1897

Naissances

Miquel, Léon Victor, rue Rousseau.

Publications de Mariages

Ausset, Joseph, plâtrier et Périé, Elisa-Cécile, lisseuse.

Boitaud, Alexandre, tailleur d'habits et Moncouet, Marie, tailleur.

Décès

Baureille, Marie, V^e Brassac, 56 ans, maisonnette de Coty (Cabessut).

Bonneville, Jean, cordonnier, 67 ans, rue Lastié, 25.

Laville, Pierre-Albert, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, célibataire à l'hospice.

Morillon, Fanny, V^e Langle, 59 ans, rue St-Barthélemy, 18.

Malartic, Jean, soldat au 7^e de ligne, 24 ans, célibataire à l'hospice.

Ballon, Marie-Amélie, épouse Kniéder, 39 ans, rue du Four St-Laurent, 6.

Arrondissement de Cahors

SÉNAILLAC. — Nécrologie

— Nous avons reçu trop tard pour notre numéro de jeudi dernier, la communication suivante :

Le 22 décembre 1897 marque la fin d'une longue existence toute remplie d'abnégation, de dévouement et d'exquise urbanité. M. J. P. Poujade, né le 4 mars 1807, le doyen des démocrates sénailloquois et peut-être du département, qui vient de s'éteindre sans secousse, ayant conservé jusqu'à son dernier souffle toutes les grâces de son caractère et la lucidité de ses facultés morales et intellectuelles.

Après avoir payé à sa Patrie sa dette d'honneur et l'avoir servie en qualité de maréchal des logis dans la gendarmerie, en France et en Afrique, il rentra dans sa commune natale avec la médaille militaire, récompense des braves, qu'il a noblement portée et surtout honorée.

Nommé conseiller le 19 août 1860, il a, depuis cette époque, fait partie de cette assemblée sans interruption. Formé à la discipline militaire, il fut d'une assiduité et d'une exactitude remarquables. Il n'a pas manqué une séance. (D'un caractère franc et loyal, il discutait et parlait avec sagesse, et, sans faiblesse il se ralliait toujours aux causes justes et raisonnables. On peut dire, sans exagération, que le Conseil municipal perd en lui un excellent collaborateur et un ami.

Au bureau de bienfaisance dont il était membre, les pauvres pouvaient compter sur sa bienveillance et son impartialité. Là aussi se creuse un vide dont les collaborateurs apprécient la perte.

Comme homme privé, il a largement partagé sa retraite avec les indigents, les ouvriers et les amis. Pas un malheureux n'a eu vain frappé à sa porte, hélas ! close aujourd'hui, car tous les siens l'ont précédé dans la tombe. Pas un ouvrier n'a eu de meilleur maître et pas un ami n'a reçu une plus franche hospitalité et un accueil plus cordial.

Aujourd'hui, l'ami plus que nonagénaire n'est plus. Ses mains restent fermées à l'annone et à l'ouvrier et son cœur ne bat plus pour les amis.

La sympathie dont il était entouré prouve suffisamment que la commune voit disparaître un conseiller sûr, les pauvres un bienfaiteur, les ouvriers une âme généreuse, les amis, un précieux ami, la République, un sincère et profond républicain.

MONTCUQ. — Dans la liste des récompenses accordées par M. le ministre de l'intérieur, propagation de la vaccine dans les écoles, nous relevons le nom de M^{lle} Ode, ex-directrice de l'école primaire supérieure de Montcuq, pour une médaille de bronze.

St-CIRQ-LAPOPIE. — Le Conseil municipal se trouvant réduit à six membres, un arrêté préfectoral a convoqué les électeurs de la section de Tour-de-Faure, pour le 9 janvier, à l'effet d'élire cinq conseillers municipaux. Les électeurs de la section de St-Cirq sont convoqués pour le même jour, en vue de l'élection d'un conseiller municipal.

La réunion électorale aura lieu à la salle de la Mairie pour St-Cirq, à l'école de garçons pour l'élection des conseillers de Tour-de-Faure.

St-CIRQ-LAPOPIE. — Restauration.

— La municipalité vient de faire procéder à la restauration, de la grande muraille de soutènement, avoisinant les ruines de notre château féodal. Une grande partie du mur en question, s'était écroulée il y a déjà quelques temps près de l'église. Le relevement s'imposait donc d'urgence, et nous ne pouvons que féliciter nos édiles d'y avoir pourvu, réalisant ainsi le vœu de la population entière. Désormais, les touristes pourront s'aventurer sans danger, sur ce point de vue, de nos curiosités du moyen-âge, et ce sera autant de gagné, pour l'art et la sécurité.

CASTELFRANC. — La démission de M. Dajean, comme maire et membre du Conseil municipal, a été acceptée par M. le Préfet.

M. l'adjoint est chargé d'assurer le service de la Mairie.

Il sera procédé à bref délai à l'élection d'un conseiller municipal pour compléter

le Conseil. L'élection du maire devra avoir lieu dans la quinzaine.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Accident. — M. Tersou, propriétaire, se rendait à Bagnac, monté sur une charrette attelée d'une pouliche, lorsque l'animal, pris de frayeur à l'arrivée du train, s'est emballé. M. Tersou est tombé de la voiture, et s'est embarrassé dans les rênes. Il a été traîné ainsi sur un parcours de cinquante mètres. Transporté de suite à l'hôtel Lacombrade, il a reçu les soins de M. le docteur Estève, appelé immédiatement.

Son état est grave.

Rôdeurs de nuit. — Des malfaiteurs inconnus ont fracturé une grande voiture de déballage appartenant à MM. Mouly et Palis négociants en nouveautés, place Champollion. La voiture ne renfermait pas en ce moment de marchandises, les voleurs en ont été pour leurs frais.

Collège. — M. Calaret, professeur au collège d'Abbeville est nommé professeur au collège de Figeac, en remplacement de M. Dauphin.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Elections Municipales. — Voici le résultat des élections qui ont eu lieu dimanche à Vayrac :

Liste Républicaine

Francoal, ancien adjoint.	232 voix, élu
Laquière Alexand., cons. sort.	222 » id.
Gay Jacques, id.	218 » id.
Ferrié Pierre, id.	214 » id.
Granouillac Léon, id.	209 »
Sireyjol, père, ancien adjoint.	193 »
Delmon Etienne.	187 »
Delmon Henri.	183 »
Cipière Auguste.	182 »
Chambon François.	176 »
Pech Pierre.	175 »
Serres Jean.	171 »
Garrigue Gentil.	169 »

Liste Réactionnaire

Chambon Jules.	234 voix, élu
Ginière, gendre Chambon.	222 » id.
Bonneval, adjoint.	214 » id.
De Lapière.	205 »
Lévet Maurice.	199 »
Soulié, notaire.	199 »
Fouché Jacques.	189 »
Pourtanel, vétérinaire.	180 »
Lestrade, Baptiste.	180 »
Soulié Jean Marie.	172 »
Delbos Gervais.	171 »
Carriol Paul.	164 »
Lafon Pierre.	162 »

Liste..... bâtarde et embryonnaire !

Salamagne H., anc. m. cons. d'arr.	39 voix.
Clavel, huissier.	34 »
Baveret Gustave.	33 »
Lavergne, ancien maire.	18 »
Jarrige, ancien conseiller.	18 »

SECTION DE MEZELS

Liste Réactionnaire

Darnis Isidore.	50 voix, élu
Cocula Henri.	48 » id.
Langles Léopold.	48 » id.

Liste Républicaine

Lacroix, gendre Gaillard.	38 voix.
Larroque.	37 »
Saint-Marcoux.	27 »

Comme on a pu le voir ci-dessus 4 républicains et 3 réactionnaires de la 1^{re} section ont été élus à Vayrac. Pour les autres candidats il y a ballottage.

Nous osons espérer que les républicains de toutes nuances sauront, dimanche prochain, faire trêve à leurs divisions mesquines pour ne songer qu'au triomphe de la République contre la réaction.

Fortement unis pour la même cause, les électeurs de Vayrac iront dimanche prochain acclamer en foule les candidats démocrates; ils ne voudront pas démentir par une défaillance coupable leur bon renom de républicains.

Aux urnes et pas d'abstentions; Vive la République!

MARTEL. — Foire. — Notre foire du 24 décembre, favorisée par un temps superbe, avait attiré un grand nombre de personnes, tant acheteurs que vendeurs. Nos différents marchés étaient bien approvisionnés, voici les cours pratiqués :

Porcs gras, de 32 à 35 fr. les 50 kilog., poids vif, suivant qualité

Porcelets de 5 fr. à 20 la pièce suivant grosseur.

Moutons gras, de 32 à 33 fr. les 50 kilog. Brebis suitées, de 22 à 30 fr. la mère et son petit agneau.

La vente de ces différentes marchandises a été très active surtout pour les porcs, il n'y a pas eu d'inventus.

Truffe, 180 quintaux minimum et de tout premier choix vendue de 8 à 10 fr. le kilog.

Vente beaucoup plus active que les marchés précédents.

Foies gras en très grande quantité vendus de 3 à 5 fr. le kilog. suivant qualité.

En somme beaucoup de transactions dans tous les genres de commerce.

Nous apprenons au dernier moment qu'on a dû ajouter deux fourgons à marchandise au train du soir, pour embarquer la truffe.

— Accident. — En venant à la foire de Martel, le nommé Delvert, métayer dans la commune de Strenquels, voulut retirer un fusil chargé qu'il avait déposé sur une voiture, l'ayant pris par les canons, un coup est parti en lui faisant une grave blessure au bras droit. Le médecin appelé à lui donner des soins espère néanmoins que l'amputation ne sera pas nécessaire.

Ces accidents deviennent très fréquents, imprudence ou inexpérience, voilà les causes.

SAINT-GERMAIN. — Foire. — La foire du 22 décembre à St-Germain, favorisée par un temps superbe, s'est tenue dans de très bonnes conditions; les divers foirais de la localité, abondamment pourvus, paraissent plus mouvementés que d'habitude; aussi il s'est effectué de nombreuses transactions avec une légère tendance de hausse.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 34 à 36 fr. les 50 kilos; d'attelage, de 600 à 750 fr. la paire; bouvillons, de 200 à 450 la paire; veaux, de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilo.

Brebis avec agneaux de 25 à 30 fr. pièce; antenaises, de 16 à 18 fr., moutons de boucherie de 34 à 26 fr. la pièce.

Hausse sensible sur les porcs de charcuterie valant de 35 à 36 fr. les 50 kilog; porcelets, de 12 à 15 fr. la pièce selon grosseur.

Volailles, de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le demi kilo; dindons, de 6 à 8 fr. la paire; lapins domestiques, 0 fr. 25 le demi kilog

Œufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Truffes, en faible quantité et se cotant de 4 à 6 fr. le demi kilog.

Foies d'oie, de 2 fr. 45 à 2 fr. 50 la livre.

Gibier. — Lièvres, de 4 à 5 fr. la pièce; perdreaux, de 1 fr. 75 à 2 fr. 25 la pièce; bécasses, de 2 fr. 50 à 3 fr. la pièce; grives, 0 fr. 50 la pièce.

Les marchands étalagistes se étaient trop nombreux pour avoir pu réaliser de gros bénéfices.

LÉOBARD. — Un accident qui heureusement n'aura pas de suites graves, est arrivé jeudi à l'Abbaye commune de Léobard. Le jeune André Lapouze, fils du meunier de Madame de Gransault-Lacoste, a glissé dans l'eau à quelques mètres du déversoir du moulin; le courant très rapide à cet endroit, a entraîné l'enfant dans le Céou. Le pauvre petit avait déjà perdu connaissance lorsque son père arriva à son secours. Inutile de vous décrire la joie des parents lorsque le jeune bambin a rouvert les yeux.

SUCRAGE DES VINS

Sous ce titre, nous avons reçu un article que nous publierons dans notre prochain numéro.

ANNUAIRE OFFICIEL

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'Annuaire officiel du département du Lot va paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet Annuaire officiel qu'on peut trouver tous les chan-

gements, toutes les nominations survenues en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Les Fêtes républicaines dans le département du Lot pendant la période révolutionnaire » par M. L. Combarieu, archiviste.

M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale grâce au soin et à l'intelligence qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

Ces quelques pages d'histoire locale constituent un document historique dont on ne saurait nier l'importance.

Après les avoir lues, nous savons comment nos ancêtres quercynois ont accueilli ces deux grandes nouvelles: la chute de la royauté, la fondation de la République; nous connaissons les sentiments de joie qu'animaient leurs cœurs, quand par leurs fêtes populaires, ils glorifiaient la Patrie, la Liberté et la Justice.

Nous sommes certains qu'en « localisant ainsi l'histoire », on arrivera à mieux connaître cette grande période révolutionnaire, aujourd'hui encore mystérieuse et légendaire.

M. Combarieu aura contribué à cette noble tâche.

On peut dès aujourd'hui souscrire à l'imprimerie du Journal du Lot. Prix de l'exemplaire : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France

MAISONS RECOMMANDÉES

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

A l'occasion du premier de l'an

Il offre à partir de ce jour jusqu'au 30 janvier un grand portrait 20x30, à toute personne qui fera faire 6 cartes album ou 12 cartes de visite au moins, à titre gratis. La salle de pose est chauffée de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

BEN BACHIR

AU MAROC (1)

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

XXV

PÈLERINAGE A LA MECQUE

Le pèlerin et son compagnon profitèrent de ce délai pour visiter la capitale de l'Algérie qu'ils trouvèrent fort à leur goût mais à laquelle ils préférèrent cependant leur pays d'origine. Ils se trouvaient tout dépaysés au milieu d'une ville et d'une civilisation auxquelles ils se trouvaient étrangers.

« Abdel Kader ben Allal, dit Ben Bachir à son compagnon, retourne au Maroc avec les deux chevaux, tu reviendras dans trois mois au même hôtel que celui où nous sommes descendus. Voici des douros pour ton voyage et ton retour. J'ai la plus grande confiance en ta parole. »

« Ou Allah! sidi Ben Bachir peut se fier à moi comme à lui-même, je lui suis tout dévoué. Qu'Allah l'accompagne et le protège!

(1) Traduction et reproduction réservées.

Par Allah! je ne le quitterais pas si je n'avais pas à surveiller ma femme et mon enfant. »

« Ou Allah! Mahomet ara Soula! Gloire à Allah! Louange à Allah et à Mahomet, son prophète! »

« Ou Allah! »

Ils s'embrassèrent et Mohammed Ben Bachir s'embarqua sur le navire en partance; Abdel Kader ben Allal, de son côté, repartit pour le Maroc où il arriva sans encombre quinze jours après.

Ben Bachir qui n'avait jamais navigué que sur l'embarcation du pêcheur espagnol qui l'avait débarqué au Maroc, après son évasion et sur celle de Mahmoud Ould Sadock, fut d'abord tout étonné de voir tout un monde dans cette grande maison de bois que la vapeur entraîne si rapidement sur les flots.

Il s'y habitua bientôt en faisant la connaissance de quelques compagnons de route qui, à l'aise comme lui, avaient pris des cabines de seconde classe. Le navire, après avoir fait escale à Philippeville, à Bône et à Tunis, aborda heureusement à Port-Saïd, traversa le canal de Suez et arriva en dix jours à Djedda.

Deux jours plus tard, le pèlerin était à La Mecque, où la foule des croyants venue de tous les points du monde musulman, était considérable; il baisait la pierre noire usée en partie par l'empreinte des lèvres des fidèles, visitait ensuite Médine, l'autre ville célèbre par la fuite de Mahomet en l'an six cent trente-deux de Jésus-Christ, première date de l'Hégire et commencement de l'ère musulmane.

Il fit scrupuleusement et avec la foi ardente

d'un vrai croyant toutes les dévotions commandées par le rythe dans ces grandes solennités, et, six semaines après son arrivée, se rembarqua pour Alger. Les trois mois de délai assignés à Abdel Kader ben Allal n'étaient pas encore complètement expirés lorsqu'il alla loger à l'hôtel où il devait le revoir.

Il attendit donc quelques jours qu'il employa à se mettre en rapport avec les marabouts et les fanatiques les plus endurcis de la ville, s'affermissant lui-même et se fanatisant de plus en plus dans sa foi sauvage et redoutable.

Abdel Kader, fidèle à sa parole, arriva enfin et prit deux jours de repos. Ils repartirent ensuite pour Oudchda, en suivant à peu près le même chemin et parvinrent sains et saufs à la petite ville marocaine où ils se séparèrent.

A partir de ce jour, Mohammed Ben Bachir fut surnommé El Hadj, le pèlerin et s'appela El Hadj Mohammed Ben Bachir. Il eut en outre le titre vénéré de Marabout et porta toujours depuis cette époque un chapelet à gros grains entourant le cou et tombant sur la poitrine.

XXXI

BENI-SNASSEN ET FLITTAS

Le sultan du Maroc qui habite à Tanger, c'est-à-dire à une grande distance des tribus voisines de la frontière algérienne, ne peut intervenir dans leurs affaires que d'une manière inefficace et ne réussit que rarement à étendre sur elles sa main trop éloignée, soit pour calmer, soit pour punir.

Presque indépendantes, elles refusent quel-

quefois de payer l'impôt et le sultan lui-même est forcé de se battre contre les sujets de son empire. Ces tribus, la plupart du temps et depuis plusieurs siècles ennemies les unes aux autres, se font souvent et sous les moindres prétextes, les guerres les plus acharnées. Les Flittas et les Beni-Snassen notamment ont été et sont encore aujourd'hui dans un état constant d'hostilité.

On rapporte que la cause des premières guerres qu'ils se firent entre eux fut l'enlèvement d'une femme des Beni-Snassen par les Flittas. Les parents des deux familles, qui étaient les plus importantes des deux tribus, se firent d'abord la guerre entre eux, puis entraînent le reste des habitants. Le sang coula plusieurs fois des deux côtés et il en résulta des haines séculaires.

Des querelles fréquentes s'élevaient aussi à l'occasion des terrains de parcours placés sur les deux limites, pour le pâturage des troupeaux.

C'est à cette deuxième cause qu'il faut attribuer la lutte terrible qui allait s'engager entre les deux tribus, lutte à laquelle furent obligés de prendre part Mohammed Ben Bachir et Abdel Kader Ben Allal, pour défendre leurs propriétés. Les deux arabes appartenaient à la tribu des Beni-Snassen, la plus rapprochée d'Oudchda. Les Flittas, plus au nord, s'étendaient jusqu'à la mer. Ces derniers étaient les plus rapprochés de la demeure du docteur Alexandre et, par conséquent, englobaient dans leur territoire l'emplacement où avaient été autrefois les tentes de Mahmoud Ould Sadock.

Bibliographie

Extrait du journal *le Petit Parisien* du jeudi 11 août 1897.

ECHOS ET NOUVELLES

Nous avons parlé à plusieurs reprises des belles collections d'objets franco-russes de M. Philippe Deschamps.

Ce collectionneur bien connu va faire paraître un volume intitulé *le Livre d'or de l'Alliance Franco Russe*, dans lequel il relatara tous les événements politiques et toutes les manifestations publiques ou privées qui se sont produits depuis 1891 jusqu'à l'entour de M. Félix Faure à Paris, au mois de septembre dernier.

Cet ouvrage de 500 pages, qui contiendra une foule de pièces curieuses : adresses, proclamations, discours, toasts, etc., sera dédié au Tsar, à la Tsarine et au Président de la République. Des exemplaires en seront offerts aux grandes bibliothèques, aux Musées de France et de Russie.

Ajoutons qu'une des collections de bibelots franco-russes de l'auteur est maintenant exposée au *Musée impérial historique de Moscou*, dont M. Deschamps a été nommé Membre.

Le *Livre d'or de l'Alliance Franco-Russe*, édition de luxe, sera mis en vente chez M. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, à Paris.

LA NATURE. — *Revue des sciences illustrée*, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et Cie éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du numéro 1282, du 25 Décembre 1897.

Le nouveau pavillon magnétique de l'Observatoire du Parc Saint-Maur, par Th. Moureaux. — La planète Vénus, par M. Fouché. — Les voies des chemins de fer français, par L. Rémon. — Les manuscrits falsifiés par la photographie, par G. M. — Guérison des sourds et sourds-muets, par E. Drouot. — L'exposition annuelle de vélocipédie, par L. Baudry le Saurier. — L'automobile aux salons du cycle de 1897, par E. H. — Le « Mangini », par L. T. — Brûleur antiseptique, par J.-F. Gall. — Chronique. — Académie des Sciences; séance du 20 décembre 1897, par Ch. de Villadenil. — Livres d'images parlantes, par M. Leroy.

Ce numéro contient dix gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1308^e livraison (25 Décembre 1897).

Le démon des sables, par M. Gustave Tondouze. — L'école buissonnière, par Augusta Latouche. — Nos deux autres mains, par L. Viator. — L'héritage des Derbanne, par A. Verley. — Le costume en France : *La mode sous la Régence*, par M^{me} Barbé.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 52 (25 Décembre 1897).

1^o Chez les Bouriates de l'Amour, par M. Chimkiévitch.

2^o A travers le monde : Les nouvelles Hébrides : Mœurs indignes, par M. le Comte Jean le Gouz de Saint-Seine.

3^o Dans le monde du travail : Nouveaux types de vapeur de charge, par M. L. Muller.

4^o Parmi les races humaines : L'esprit de Caste en Amérique.

5^o La lutte économique : L'Etat des marines marchandes en 1897.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : La navigation côtière, par M. le capitaine L. Miller.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

LA VIE SCIENTIFIQUE. revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Comment on retrouve les projectiles dans le crâne (Georges Vitoux). — Le homard artificiel (Max de Nansouty). — Des courses dans l'armée (Richard Cross-Country). — Le nouveau bateau inébranlable et insubmersible, système Henry (Daniel Bellet). — L'eau oxygénée (G.-H. Niwenglow-ki). — Le désencombrement de la Faculté de médecine (Gaston Jouglu). — Le port libre de Hambourg (L. Grimail). — Comment je sais mes dates (Emile Diendoné). — Correspondance (P. Crépy). — *Revue des Inventions* : Nouvel appareil pour développer les pellicules (Dr Montserret). — Machine magnéto-électrique. — Tôles à gâteaux en aluminium. — *Chronique. Revue des Journaux. — Académie des Sciences* (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : L'Exposition de la Salle Wagram. — Une bicyclette dans un panier. — L'Exposition du Palais-Sport. — Le Cyclographe. — La pliante Albarat. — La nouvelle chaîne. — Lampe à acétylène pour cycles et voitures. — Petites Nouvelles. — Petite Poste. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35. Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis et franco* un joli morceau de musique pour piano.



**SUPRÊME
EAU DE NOIX**



LOUIS DENOIX à Brive la Gaillarde
1^o Exposition nationale Toulouse 1897, Méd. Or.
2^o Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^o Exposition Nationale Paris 1889, Méd. Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPECIALITÉS :

Anisette et Liqueurs superfinies

Sirops garantis

Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)

double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

Cartes de Visite

LES CARTES DEUIL SUBISSENT UNE AUGMENTATION DE :
1/2 deuil **0,50**. — Grand deuil **0,75**

Enveloppes blanches : **1 fr.** le cent. — Enveloppes deuil : **1,50** le cent.
Pour recevoir **franco** un cent de Cartes, il suffit d'envoyer avec la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter pour le port : 25 centimes pour 100 cartes et 45 centimes pour 100 cartes et 100 enveloppes. — **Adresser les lettres à**

L'Imprimerie du **JOURNAL DU LOT** à CAHORS

Cartes à 1 fr. 25 le cent.

N° 1. M. & M ^{me} JEAN ESCLAUVISSAT	N° 7. Madame R. BOUSSENARD
N° 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N° 8. R.-M. BONVALOT
N° 3. F.-H. ROUGEMONT	N° 9. LUCIEN ROUGIER LICENCIÉ EN DROIT
N° 4. MAURICE FRESNIEUX Attaché à la Banque de France	N° 10. P. SOURDINAIN
N° 5. M. BOULDOIRE AURILLAC.	N° 11. R. MIRANDOL BERGERAC (DORDOGNE).
N° 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N° 12. DANIEL MERCADIER

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

N° 13. Eugène DELSAHUT Sergent-major au 223 ^e de ligne	N° 16. Alexandre Decourcelles Médecin
N° 14. Mademoiselle Berthe Rivals	N° 17. Daniel & Charles Franqueville BORDEAUX
N° 15. Gaston Bergerat	N° 18. Madame Jean Haudouze Fumel (Lot-et-Garonne).

Cartes à 2 fr. le cent.

N° 19. Fernand Lemarquis Étudiant en Droit	N° 22. Baptiste Rambrac
N° 20. H. Bourdier	N° 23. René Duchesne
N° 21. Madame H. Suchet	N° 24. A. Coulon

Entre les territoires des deux tribus s'étendait une plaine assez vaste où paissaient les troupeaux de plusieurs douars voisins appartenant aux deux ennemis. Il arrivait fréquemment que quelques animaux des Flittas se mêlaient à ceux des Beni-Snassen et vice versa. Les bergers savaient la plupart du temps les retrouver et tout rentrait dans l'ordre.

Depuis quelque temps, ceux des Beni-Snassen ayant reconnu à diverses reprises que plusieurs bêtes manquaient dans leurs troupeaux, s'en plaignirent à leurs parents ou à leurs maîtres qui firent aux Flittas de justes réclamations. Ceux-ci répondirent que les bêtes féroces avaient sans doute dévoré les animaux disparus, nièrent qu'ils fussent les auteurs de leur enlèvement et dirent qu'ils n'y pouvaient rien et ne voulaient donner aucune indemnité.

La querelle s'envenima, les bergers en vinrent bientôt aux coups; deux d'entre eux furent tués et cinq autres blessés. Les deux tribus s'armèrent aussitôt et marchèrent l'une contre l'autre, conduites par leurs chefs respectifs.

La plaine, cause innocente et inconsciente du litige, était entourée de tous les côtés par une chaîne de coteaux boisés. Les Flittas, au lieu de se diviser en deux parties, se portèrent tous du côté droit. Pendant que le gros des Beni-Snassen supportait ce premier choc, Ben Bachir, Abdel Kader ben Allal et une centaine de cavaliers résolus tournèrent le côté gauche de la chaîne des collines et tombèrent par derrière sur les Flittas pris entre deux feux. Une mêlée terrible s'ensuivit; on combattit

à l'arme blanche pendant plus de deux heures. Les Beni-Snassen eussent massacré leurs ennemis jusqu'au dernier si la majeure partie, voyant la résistance impossible, n'avait pris aussitôt la fuite.

Les vainqueurs poursuivirent les fuyards sur leur territoire avec une rage acharnée. Mohammed Ben Bachir allait les suivre, entraîné et entraînant les autres par son ardeur guerrière, lorsqu'en se retournant il ne vit plus à ses côtés ni derrière lui Abdel Kader ben Allal qui s'était jusques là comporté en brave combattant.

Il le chercha parmi les morts et les blessés restés sur le champ de bataille et n'eut pas de peine à le reconnaître désarçonné, gisant à terre au milieu d'une mare de sang et tenant encore son cheval par la bride. Il avait reçu un coup de lance en pleine poitrine. Descendant aussitôt de cheval, il appela à son aide deux de ses compagnons; ils le remirent en selle le soutenant l'un d'un côté, l'autre de l'autre et le transportèrent à la demeure du pèlerin.

Celui-ci courut aussitôt à la ville et en ramena les deux médecins ou rebouteurs indigènes de la localité les plus célèbres, envoya chercher Messaouda et le troupeau du blessé qu'il logea sous ses tentes et dans ses hangars, remonta à cheval et regagna le territoire des Flittas que les Beni-Snassen razziaient sans pitié au fur et à mesure qu'ils avançaient.

Il s'était montré parmi tous le plus courageux, le plus intrépide et le plus adroit. A chaque coup de fusil qu'il avait tiré, un

homme était tombé pour ne plus se relever, puis, au milieu de la mêlée générale, et dans le combat corps à corps, il avait coupé plusieurs têtes de son cimeterre bien effilé. L'Eclair l'avait puissamment aidé par la solidité et la vitesse de ses jarrets.

La poursuite ne cessa qu'à la nuit. Les Beni-Snassen vainqueurs couchèrent sur le territoire des Flittas et recommencèrent la lutte dès le lever du jour après s'être prosternés trois fois le front dans la poussière devant l'astre brillant et bienfaisant qui nous réchauffe, nous nourrit et nous éclaire.

Ben Bachir et son noble coursier, malgré la pénible journée de la veille, n'étaient pas plus fatigués qu'au moment de leur premier départ. Toujours en tête des combattants de son parti, il abattit ce jour-là plus d'ennemis encore que la veille et les poursuivit de si près et avec tant d'acharnement, que ceux qui restaient vivants furent forcés de se réfugier sur le territoire français pour échapper à la fureur des Beni-Snassen qui n'oseraient pas les y poursuivre.

Les vainqueurs s'arrêtèrent en effet à la limite qui sépare l'empire du Maroc de la terre algérienne et rebroussèrent chemin en emmenant avec eux tous les troupeaux des Flittas qu'ils purent rencontrer.

Ben Bachir franchit la frontière, confiant dans la rapidité de son cheval, et, traversant au galop l'espace occupé par les Flittas stupéfaits de tant d'audace, s'élança dans la plaine à toute bride et disparut. C'est qu'on n'est aït qu'à deux lieues à peine de la ferme du doc-

teur Alexandre. Il ne lui fallut pas plus de vingt minutes pour dévorer cet espace; il se fit reconnaître du fermier étonné et entra dans l'enceinte.

Le docteur Alexandre qui se trouvait là depuis huit jours venant d'Amérique pour régler définitivement ses affaires, le reçut dans son cabinet en grande partie démeublé et lui dit en lui serrant la main :

— « Comment, c'est toi, Ben Bachir ! Par quel hasard ? Tu as donc appris que j'étais ici. »

— « Où Allah ! sidi. Je l'ignorais. Je suis accouru quant même pour protéger ta ferme et les tiens. Les Beni-Snassen et les Flittas, les deux tribus marocaines les plus voisines de la frontière en sont venues aux mains. Les Beni-Snassen vainqueurs, j'en fais partie, ont poursuivi leurs ennemis qui se sont réfugiés sur le territoire Algérien. Les Flittas ne sont pas à plus d'une heure de ta maison. Ne le savais-tu pas ? »

— « C'est la première nouvelle. Il faut immédiatement prévenir le bureau arabe de Nemours de ce qui se passe. On les empêchera d'avancer. »

Le docteur prit aussitôt du papier, une plume et de l'encre, écrivit quelques mots qu'il mit sous enveloppe, cacheta la lettre et la donna à son meilleur domestique arabe en lui disant :

— « Monte sur le cheval le plus rapide et porte immédiatement et au triple galop cet écrit au chef du bureau arabe de Nemours. Ne parle à personne sur ta route. »

(A suivre).